



Grille tarifaire de prestations de service du SMANM

Extrait du registre des délibérations du comité syndical : Vendredi 6 mars 2026

Le comité du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche (SMANM) s'est réuni vendredi 6 mars 2026 à 10 heures à SAINT-LO, à la Maison du Département, salle Henry Gréville2 en présentiel et par visioconférence, sur convocation du 19 février 2026.

Monsieur Pierre VOGT, Président du SMANM, préside la séance.
Secrétaire de séance : Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 5 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléants	
12	6	4	7

PARTICIPANTS

Membres titulaires

M. Pierre VOGT

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS

en présentiel

conseiller régional - Région Normandie,
Président du SMANM

conseillère départementale - canton d'Agon-Coutainville,
vice-présidente du SMANM

Membres titulaires :

M. Guillaume HEDOUIN

M. Gilles LELONG

Mme Nathalie PORTE

Mme Claire ROUSSEAU

en visioconférence

conseiller régional - Région Normandie
conseiller départemental canton Cherbourg en Cotentin5
conseillère régionale – Région Normandie
conseillère régionale – Région Normandie

Membres suppléants :

Mme Dany LEDOUX

Mme Frédérique BOURY

M. Quentin LAGALLARDE

Mme Valérie LAISNEY

en visioconférence

conseillère départementale canton Quettreville-Sur-Sienne
conseillère départementale – canton Les Pieux
conseiller régional - Région Normandie
conseillère régionale – Région Normandie

EXCUSÉS

Mme Catherine BRUNAUD-RHYN

M. Antoine DELAUNAY

Mme Marie-Pierre FAUVEL

Mme Marie-Hélène ROUX

conseillère départementale – canton Avranches
conseiller départemental – canton Avranches
conseillère départementale – canton Condé Sur Vire
conseillère régionale – Région Normandie
(pouvoir à M. Pierre VOGT, président)
conseiller départemental – canton Granville

M. Yvan TAILLEBOIS

.../...

Grille tarifaire de prestations de service du SMANM

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2025-526 du 22 décembre 2025 précisant le vote favorable des élus pour la mise en place d'une tarification des prestations réalisées par les agents du SMANM mais reportant à l'examen d'un prochain comité syndical les modalités de tarification, afin d'également inclure une tarification sur la base du coût horaire réel du ou des agents intervenants ;

Vu le rapport de séance n°2026-530 du 6 mars 2026 ;

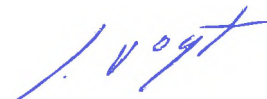
Après en avoir délibéré, sans voix contre, ni abstention,

LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE ASSOCIATION MAISON DE NORMANDIE ET DE LA MANCHE, à l'unanimité des membres participants,

- **Valide** la grille de prestations de services tel que figurant **en annexe**,

POUR EXTRAIT CONFORME,
**Le Président du Syndicat Mixte
Association maison de la Normandie
et de la Manche,**

Pierre VOGT



En cas de contestation de cette délibération, vous pouvez engager un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte association Maison de la Normandie à Jersey ou formuler un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN - dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Grille tarifaire de prestations de service du SMANM

Service / Prestation proposée	Tarification	£ (en espèces uniquement)		€ (par virement bancaire uniquement)	
		Plein Tarif	Tarif Normand	Plein Tarif	Tarif Normand
Recherche de codes douaniers (commodity code)	De 1 à 5	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	De 6 à 25	£25	£20	25€	20€
	De 26 à 50	£50	£40	50€	40€
	Tranche de 50 supplémentaire	£37,50	£30	37,50€	30€
Traduction des produits pour étiquetage	De 1 à 5	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	De 6 à 25	£30	£24	30€	24€
	De 26 à 50	£60	£48	60€	48€
	Par tranche de 50 supplémentaire	£50	£40	50€	40€
Accompagnement sur les formalités douanières jersiaises : création de compte et déclarations (hors marchés normands)	Forfait unique	£37,50	£30	37,50€	30€
Accompagnement des commerçants dans l'intégralité de leurs démarches dans le cadre des marchés normands dans les îles Anglo-Normandes.	Forfait unique par marché	N/A	£50	N/A	50€
Accompagnement divers des commerçants / entreprises hors Normandie dans de leurs démarches commerciales dans les îles Anglo-Normandes.	Tarif horaire	1h = £30	N/A	1h = 30€	N/A
Accompagnement de ressortissants jersiais/britanniques dans les relations avec l'administration française / organisme français hors Normandie	Forfait à l'acte	£5	N/A	N/A	N/A